

MAIRIE
de
CONCOTS
46260

PROCES VERBAL

De la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 11 avril 2025

Présents : Jean-Marie Aillet, Yves Marlas, Aurélie Salgues, Nicolas Ganil, Philippe Lafabrie, Laurence Amigues, Guy Bertazzo.

Pouvoir(s) : Vincent Lahens donne pouvoir à Yves Marlas.

Absent(s) : Mathieu Thibervilles.

Désignation secrétaire de séance :

Salgues Aurélie est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le maire ouvre le conseil, il est 20h34.

Le conseil approuve à l'unanimité le compte rendu du dernier Conseil municipal.

Ordre du jour :

- Approbation du compte administratif 2024
- Approbation du compte de gestion 2024
- Affectation du résultat 2024
- Fixation du taux des taxes directes locales 2025
- Examen, et approbation du budget prévisionnel communal 2025

Questions et informations diverses

Objet : Approbation du compte administratif 2024.

Monsieur le Maire sort de la salle du conseil.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Yves Marlas, 1er adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024, dressé par Monsieur Jean-Marie AILLET, Maire. Le grand livre est à la disposition des conseillers.

Présentation est faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement :

DEPENSES			RECETTES		
Chap	LIBELLE	Réalisé 2024	Chap	LIBELLE	Réalisé 2024
011	Charges à caractère général	97 421.24	70	Produits des services	15 896.40
012	Charges de Personnel	152 855.13	73	Reversement sur recettes	157 930.03
014	Atténuation de produits	13 244.00	74	Dotations et participations	150 501.12
65	Autres charges de gest° courante	30 713.98	75	Autres produits de gest° courante	5 161.89
66	Charges financières	6 990.63	76	Autres produits	5.91
67	Charges exceptionnelles	750.02	77	Produits exceptionnels	0.00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	366.84	013	Atténuation de charges	21 903.66
042	Op° ordre entre sections	812.00	042	Op° ordre entre sections	0.00
TOTAL		303 153.84	TOTAL		351 399.01

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement :

DEPENSES			RECETTES	
Chap	LIBELLE	Réalisé 2024	Chap	LIBELLE
20	Immobilisations incorporelles	0.00	10	Dotations, fonds divers, réserves
204	Subv d'équipement versées	0.00	13	Subventions d'investissement
21	Immobilisations corporelles	245 140.12	16	Emprunts et dettes assimilés
23	Immobilisations en cours	0.00	20	Immobilisations incorporelles
13	Subventions d'investissement	0.00	040	Op° ordre entre sections
16	Emprunts et dettes assimilés	24 110.61		
040	Op° ordre entre sections	0.00		
TOTAL		269 250.73	TOTAL	

	Restes à réaliser	331 940.57		Restes à réaliser
--	-------------------	------------	--	-------------------

- 1) Constate aussi bien que pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- 2) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- 3) Il y a cohérence entre les écritures du compte administratif et du compte de gestion.
- 4) Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Après délibération, le Conseil Municipal, vote à l'unanimité pour l'approbation du compte administratif 2024.

Objet : Approbation du compte de gestion 2024.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de délibération.

Le compte de gestion 2024 est le document financier dressé par le comptable public de la collectivité. Il reflète parfaitement les écritures comptables de l'exercice, donne le compte de résultat, le bilan et enfin reprend les balances d'entrées de chacun des comptes ainsi que les soldes.

Après délibération le conseil vote à l'unanimité pour l'approbation du compte de gestion 2024.

Objet : Affectation du résultat 2024.

Objet : Affectation du résultat 2024.

Affectation du résultat communal 2024 :

1°) section de fonctionnement

Dépenses de l'exercice :	- 303 153,84 €
Recettes de l'exercice :	+ 351 399,01 €
Excédent de l'exercice :	+ 48 245,17 €
Excédent antérieur reporté :	+ 77 483,14 €
Résultat à affecter :	+ 125 728,31 €

2°) section d'investissement

Dépenses de l'exercice :	- 269 250,73 €
Recettes de l'exercice :	+ 73 284,37 €
Déficit de l'exercice :	- 195 966,36 €
Excédent antérieur reporté :	+ 245 189,50 €
Excédent de clôture :	+ 49 223,14 €

Situation des restes à réaliser en investissement

Restes à réaliser en dépenses :	- 331 940,57 €
Restes à réaliser en recettes :	338 894,00 €

Excédent sur restes à réaliser : + 6 953,43 €

Excédent de financement : 49 223,14 + 6 953,43 = 56 176,57 €

Affectation du résultat de fonctionnement :

- en réserves au c/1068 en investissement : 0 €,
- au report à nouveau en recettes de fonctionnement c/002 RF : 125 728,31 €

Après délibération le conseil vote à l'unanimité pour l'affectation du résultat.

Objet : Fixation du taux des taxes directes locales 2025.

Il est proposé de modifier les taux d'imposition en 2025 par rapport à 2024 et de les porter à :

TFB

pour un passage à un taux de 36.10 à 36.46

Le conseil procède au vote.

Votants : 8

Pour : 5

Contre : 3

Abstention : 0

TFNB

pour un passage à un taux de 125.35 à 126.60

Le conseil procède au vote.

Votants : 8

Pour : 5

Contre : 3

Abstention : 0

TH

pour un passage à un taux de 9.41 à 9.50

Le conseil procède au vote.

Votants : 8

Pour : 5

Contre : 3

Abstention : 0

CFE

pour un passage à un taux de 18.88 à 19.07

Le conseil procède au vote.

Votants : 8

Pour : 5

Contre : 3

Abstention : 0

Soit une augmentation des taux en variation proportionnelle de 1 % du produit fiscal attendu le produit mathématique étant 201 037 €.

Après délibération le conseil vote, une augmentation de 1 % des taxes directes locales 2025.

Objet : Examen et approbation du budget prévisionnel communal 2025.

Monsieur Marlas donne lecture du budget prévisionnel de fonctionnement chapitre par chapitre.

Budget primitif communal 2025

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;

La section de fonctionnement se présente et s'équilibre ainsi :

DEPENSES			RECETTES		
Chap	LIBELLE	VOTE 2024	Chap	LIBELLE	VOTE 2024
011	Charges à caractère général	258 751,69	002	Excédent antérieur reporté	125 728,31
012	Charges de Personnel	170 000,00	70	Produits des services	28 900,00
014	Atténuation de produits	14 244,00	73	Reversement sur recettes	155 031,00
65	Autres charges de gest° courante	86 322,38	74	Dotations et participations	210 111,00
66	Charges financières	15 449,72	75	Autres produits de gest° courante	24 024,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	212,25	77	Produits exceptionnels	1 000,00
023	Virement à l'investissement	10 000,00	013	Atténuation de charges	12 000,00
042	Op° ordre entre sections	814,27	042	Op° ordre entre sections	0,00
TOTAL		556 794,31	TOTAL		556 794,31

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement ;

La section d'investissement se présente et s'équilibre ainsi :

DEPENSES			RECETTES		
Chap	LIBELLE	VOTE 2024	Chap	LIBELLE	VOTE 2024
20/21/23	Immobilisations en cours	80 620,88	1068	Affectation du résultat	
041	Op° patrimoniales	0,00	021	Virement de la section fonct	10 000,00
			024	Produit des cessions d'immo	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	225 130,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	38 330,04
	Restes à réaliser	331 940,57 €	13	Subventions d'investissement	
001	Déficit antérieur	0,00	16	Emprunts et dettes assimilés	200 430,00
			041	Op° patrimoniales	0,00
			040	Op° ordre entre sections	814,27
				Restes à réaliser	338 894,00
			001	Résultat d'invest reporté	49 223,14
TOTAL		637 691,45	TOTAL		637 691,45

Après délibération le conseil vote à l'unanimité pour l'approbation du budget primitif communal 2025.

Monsieur le maire suspend la séance, il est 22h15.

Questions et informations diverses

Mme Sandrine Cluzel expose un projet de rénovation du calvaire via une association : SOS Calvaire. Elle demande une autorisation de la commune afin de lancer le projet. Mettre une croix neuve avec remise en place du Christ et refaire l'entourage en pierre. Ceci pourra être financé par une cagnotte participative. Le maire rencontrera un représentant de l'association SOS Calvaire.

Une diminution des indemnités des élus sera actée lors du prochain conseil municipal.

Monsieur le maire lève la séance, il est 23h15